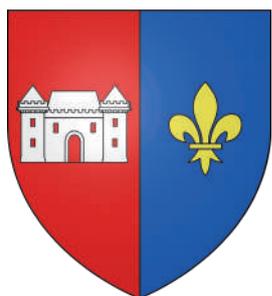


MAIRIE DE SANCOINS



Revue municipale d'information

N°33 - 2^{ÈME} SEMESTRE 2022

Toute l'information sur votre commune



PETITES VILLES DE DEMAIN



FORUM DES ASSOCIATIONS

SOMMAIRE

Edito p.2

Quoi de neuf à Sancoins? p.2-8

Vie économique p.8-10

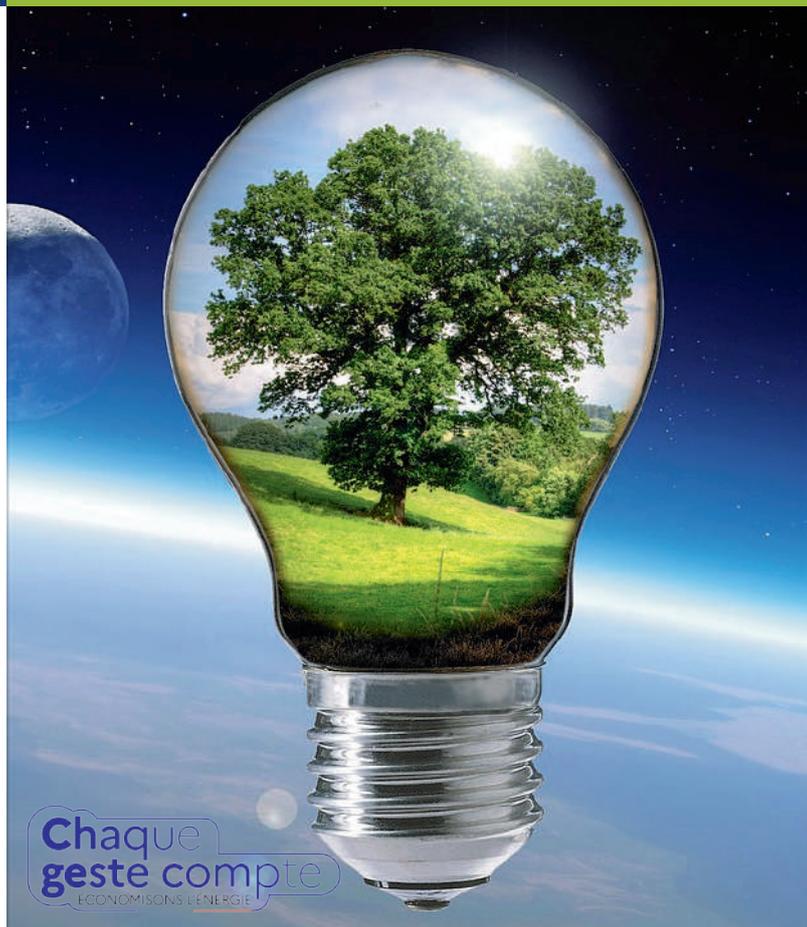
Vie associative p.10-12

Vie culturelle p.12-13

Vie scolaire p.13-15

Vie pratique p.15

Mariages / Agenda p.16



Chaque geste compte
ECONOMISONS L'ÉNERGIE

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

WWW.SANCOINS.FR

Chères Sancoinnaises, chers Sancoinnais, l'année dernière à la même époque j'en appelais à la responsabilité de tous, pour lutter contre la Covid 19 en respectant « les gestes barrières » nécessaires dans cette période de crise sanitaire, qui est d'ailleurs toujours d'actualité. Cette année j'en appelle à la responsabilité de tous dans notre comportement quotidien pour minimiser nos dépenses énergétiques. A compter du 1er janvier, les prochains contrats concernant le gaz et l'électricité entraînent des augmentations très fortes des prix en les multipliant par 3 et 4.

Il en va de la responsabilité de chacun, dans nos bâtiments publics, administratifs, associatifs, sportifs, nos écoles, de veiller à la bonne utilisation de l'éclairage et du chauffage. Plus de la moitié de nos dépenses d'électricité et de gaz correspondent à des bâtiments communaux, 40% concernent l'éclairage public. Depuis plusieurs années nous avons entamé la modernisation et le rajeunissement de notre parc, par l'emploi de leds pour limiter la consommation et limiter les pannes encore trop fréquentes. Vous êtes d'ailleurs nombreux à nous solliciter dès qu'une lampe ne fonctionne plus dans une rue ou un quartier de notre commune. Cependant en raison de la crise énergétique, nous avons sollicité notre prestataire pour limiter l'éclairage public du centre bourg aux axes principaux et couper le reste de la ville de 23h à 5h30 du matin à compter du mois de janvier.

De même le conseil municipal a décidé de maintenir les illuminations pour la période de Noël au regard du besoin de convivialité que chacun ressent en ces périodes de fêtes. Par contre, elles seront mises en place sur une durée plus courte du 1^{er} décembre au 2 janvier et uniquement sur les rues commerçantes pour soutenir les magasins du centre ville.

A la lecture de ce bulletin, vous serez informés des événements qui ont eu lieu cette année et vous pourrez constater que nos nombreuses associations restent très actives et je les en remercie.

Je tiens à souhaiter la bienvenue aux commerçants qui viennent nous rejoindre. Ils permettent de maintenir le commerce local, encore bien présent dans notre commune. J'espère, cette année, pouvoir organiser la traditionnelle cérémonie des vœux, qui permet de se retrouver et de saluer l'arrivée des nouveaux habitants de notre commune.

Je vous souhaite, au nom du conseil municipal une excellente année 2023.

Votre Maire
Pierre GUIBLIN



QUOI DE NEUF À SANCOINS?



LA POSTE



Lors du conseil municipal du 17 novembre, Monsieur le Maire a informé les élus de l'annonce de la Poste de la fermeture du centre de tri à Sancoins et de son transfert à la Guerche sur l'Aubois. Cette information a été relayée par le syndicat SUD et confirmée par le directeur de la Poste lors d'une réunion en présence des maires de la communauté de commune des 3 Provinces. L'impact sur l'activité courrier/colis est significatif:

- Les réclamations ne pourront s'effectuer que par téléphone
- les horaires de distribution seront modifiés et la tournée des facteurs ne s'effectuera qu'en fin de matinée ou en début d'après-midi
- la récupération des colis et recommandés ne pourra se faire au bureau de poste que le lendemain voire le surlendemain
- la fréquentation du bureau de poste risque de chuter entraînant des jours de fermeture

Il est proposé par le syndicat SUD de distribuer une pétition et de créer une association de défense du service public.

Mairie de Sancoins

10 place de la Libération - BP 34 - 18600 Sancoins

Tel: 02 48 77 52 42 - Fax: 02 48 74 63 62

Heures d'ouverture au public:

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h30



 mairie.de.sancoins@orange.fr

 **Commune de Sancoins**

 www.sancoins.fr

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE SANCOINS



En candidatant au programme "Petites Villes de demain", la commune de Sancoins a exprimé sa volonté de réaliser un projet de territoire nommé "Opération de Revitalisation de Territoire". Une fois le projet de territoire défini grâce à une démarche complète de diagnostic territorial et de participation citoyenne (distribution d'un questionnaire, organisation d'une balade urbaine et d'un atelier participatif) et d'une définition avec les élus en lien avec l'Etat et les partenaires, cet outil de relance confère de nouveaux droits juridiques et fiscaux pour :

- Renforcer l'attractivité commerciale en centre-bourg
- Favoriser la réhabilitation de l'habitat
- Mieux maîtriser le foncier
- Faciliter les projets avec des dispositifs expérimentaux

DÉLIMITATION DU PÉRIMÈTRE CENTRE-BOURG



▶ Forte concentration d'activités, de services, de commerces, d'équipements.

▶ En lien avec le cœur historique du village et la continuité du bâti.

▶ Le secteur où la vie de la commune se passe.



Périmètre d'étude et d'action visé pour une requalification d'ensemble du centre-bourg (la rénovation du parc de logements, de locaux commerciaux et artisanaux, du tissu urbain, etc.)

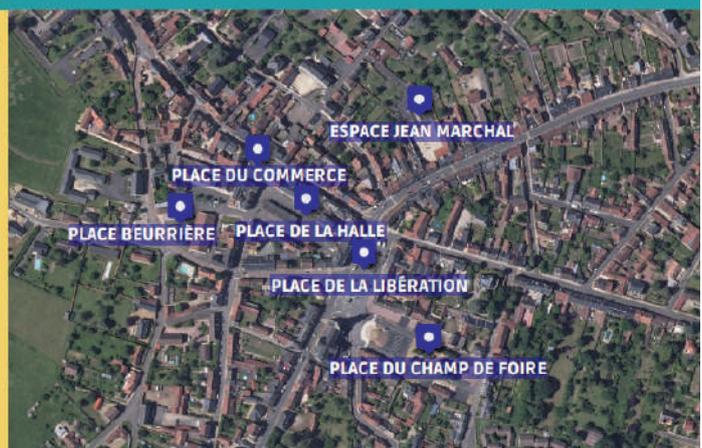
LES ESPACES PUBLICS

▶ De nombreux espaces publics, clé du bien vivre ensemble et identité de la ville.

▶ Espaces rapprochés les uns par rapport aux autres : des éléments de paysage qui façonnent l'identité de la ville

▶ Des besoins de requalification :

- Place de la Halle,
- Place du Commerce,



Relier les places et placettes entre elles par la création d'un réseau de cheminement doux afin de dégager des points de vue sur le paysage environnant et d'améliorer l'usage des mobilités douces.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE SANCOINS



LE PATRIMOINE BÂTI



Des éléments à souligner :

- Tour Jeanne d'Arc
- Église Saint Martin
- Les deux halles (Veaux et Volailles)
- Maison à pan de bois
- Porche de la Mairie

Un manque de valorisation générale de ce patrimoine pourtant vitrine de l'image d'un centre-bourg



Repenser l'usage des halles aux Veaux et aux Volailles comme lieu d'une offre culturelle afin d'en faire un patrimoine "à vivre" pour les habitants comme pour les touristes.

LA NATURE EN VILLE

Absence totale : place du Commerce, place de la Halle, rue Fernand Duruisseau

Quelques arbres en alignement des places de stationnement : place Beurrière ; place de la Libération

Seul véritable espace vert pour un usage au quotidien (bancs, jeux, etc.) : place du Champ de Foire



Réaliser une trame végétale afin de faire face aux îlots de chaleur urbain, favoriser une meilleure qualité de vie et retrouver une harmonie entre les différents espaces.

SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE SANCOINS



LE COMMERCE

APPRECIATION DE L'OFFRE COMMERCIALE

- Linéaire marchand principal n°1
- Linéaire marchand secondaire n°2
- Linéaire marchand n°3 (attractivité moindre)
- Ruptures de linéaires : logements en RDC, locaux vacants, dents creuses
- Générateurs de flux
 - Église de Sancoins
 - Écoles
 - Halles
 - Mairie
- Projet du futur tiers-lieu



Des locaux vacants (30 %) aux façades dégradées ou aux enseignes non retirées laissent une image négative de la ville

La non maîtrise des changements de destination des cellules commerciales. (logements ou garages)

Un linéaire commercial complexe : très étendu et discontinu, on observe des ruptures commerciales



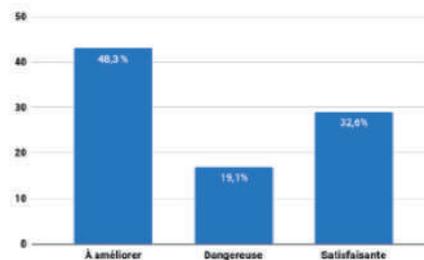
S'accorder sur le périmètre marchand de demain en déterminant les linéaires à réactiver ou à recycler afin de retrouver une cohérence commerciale.

ENSEIGNEMENT DE L'EXPERIENCE PARTICIPATIVE : PRIORITÉ SUR L'HABITAT ET LES MOBILITÉS

COMMENT ÉVALUEZ-VOUS LA CIRCULATION PIÉTONNE DANS LE CENTRE-BOURG DE SANCOINS ?



Les avis des habitants interrogés montrent que la circulation piétonne est plutôt bonne mais que des points d'améliorations doivent être apportés



Proposer les équipements et la signalétique adaptée aux mobilités actives afin de favoriser un meilleur partage de la voirie entre les différents usagers.

LES MOBILITÉS

La place du piéton et du cycliste est très réduite vis à vis de la voirie.

Les trottoirs sont par endroit étroits ou dégradés.

Des discontinuités de déplacements et de ce fait des difficultés d'accessibilités aux divers équipements, services et commerces de la commune.

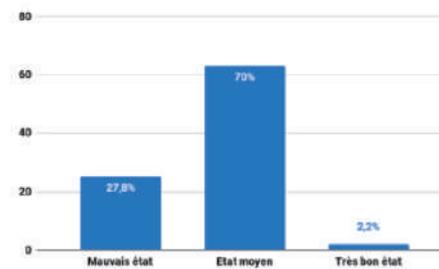
SYNTHÈSE DE L'ÉTUDE POUR LA REVITALISATION DU CENTRE-BOURG DE SANCOINS



COMMENT ÉVALUEZ-VOUS L'ÉTAT DES BÂTIMENTS DANS LE CENTRE-BOURG DE SANCOINS ?



Les avis pour évaluer l'état des bâtiments montrent qu'à la quasi unanimité les habitants estiment que les biens immobiliers sont dans un état défavorable.



Accompagner les propriétaires et identifier les possibilités d'aides et garanties disponibles dans les démarches de rénovation, de mise en location ou de mise en vente.

L'HABITAT

L'état général des bâtiments est dégradé : le marqueur le plus visible de la perte d'attractivité et de la vitalité du centre-bourg.

Sur l'ensemble du parc de logements, on compte 16,6 % de logements vacants

Des logements anciens, un type d'habitat qui ne correspond plus aux standards résidentiels actuels et qui demande des travaux de rénovation énergétique au coût élevé

LA SYNTHÈSE

L'appréciation générale de la population

Une identité historique ancrée et valorisée (marché hebdomadaire)

De nombreux espaces publics, clés du bien vivre ensemble

Un centre-bourg facilement accessible (stationnement)

Une offre commerciale et de service de proximité et de qualité

Le patrimoine bâti pas assez valorisé (halles)

La quasi-absence de la nature en ville

Une déprise commerciale et une vacance qui ternit l'image du centre-bourg

L'état dégradé général des bâtiments et la vacance des logements

La place accordée aux modes actifs (sécurité, accessibilité)

LETTRE OUVERTE

à: *Mesdames et messieurs
les professionnels de santé
de la MSP en Berry*

Les élus municipaux de la CC3P se joignent à moi pour vous assurer de leur soutien face aux attaques répétées dont vous êtes la cible sur le groupe Facebook Sancoins mon village.

Nous déplorons, comme nos concitoyens, la perte successive de deux médecins généralistes ainsi que le départ du pédicure podologue.

Nous sommes bien conscients que ce manque de médecins allonge inévitablement le délai d'attente pour obtenir un rendez-vous mais si ne voulons pas décourager ou faire fuir celles et ceux qui restent et celles et ceux qui souhaiteraient venir s'installer sur notre territoire, il est de notre devoir de vous apporter notre soutien le plus total et de condamner fermement les agressions (pas seulement verbales) dont vous êtes victimes.

Les secrétaires médicales sont en première ligne et représentent une cible malheureusement trop facile.

Comptant sur la compréhension de tous, nous restons vigilants et ferons le nécessaire pour que cessent ces publications malveillantes.

Le Maire

Pierre GUIBLIN



SURPOPULATION FÉLINE

Pour la deuxième année consécutive, Monsieur le Maire et la municipalité ont conclu un partenariat avec la Fondation 30 millions d'amis afin de procéder à la capture et la stérilisation des chats errants. Pour rappel, cette campagne a pour but de capturer tout chat errant non identifié pour être stérilisé qui deviendra alors la propriété de 30 millions d'amis. Pour rappel, les propriétaires de chats sont tenus de les faire identifier, conformément à l'article L 212-10 sous peine de verbalisation.

Bien entendu la stérilisation est un devoir civique pour le bien de tous, dans la mesure où un couple de chats non stérilisés peut engendrer plus de 20 000 descendants en 4 ans. Avant et durant la campagne de capture, nous conseillons très fortement à nos administrés qu'ils se

mettent en conformité avec la législation en faisant stériliser leurs félins pour la tranquillité de tous. Cette campagne a un coût pour les Sancoinnais. Chaque propriétaire de chats doit se sentir concerné par la stérilisation de leurs félins. La commune ne peut à elle seule endiguer la prolifération exponentielle de nos amis les chats. La commune est très étonnée, voir surprise, et un peu en colère, lorsqu'elle constate sur les réseaux sociaux la quantité d'annonces proposant des dons de chatons, de manière indue. Nous pouvons en conclure que tout le monde ne joue pas le jeu.

La stérilisation est un devoir civique pour le bien de tous.



QUOI DE NEUF À SANCOINS?

DÉPÔTS SAUVAGES



Les dépôts illégaux de déchets concernent l'ensemble de la société. Ils ont des impacts multiples et directs sur la qualité de vie des Français, sur l'environnement et la nature, et même sur la santé publique. Les agents de la commune luttent chaque jour et constatent malheureusement ces dépôts qui sont la conséquence d'administrés peu enclin à se fonder aux lois et règlements de la société.

Lorsque des dépôts récurrents ont lieu sur un secteur précis, la police municipale met en place une caméra chasse en mode photo, conformément aux lois en vigueur.

La police municipale, lorsqu'elle est en capacité de le faire, verbalise systématiquement ces infractions en y annexant une taxe d'enlèvement de 90 € par les services communaux qui passent des heures de travail à cette tâche ingrate.

Pour toutes précisions l'amende est de 135 €, si vous payez après le délai de 45 jours, elle passe à 375 €. Si vous ne payez pas l'amende forfaitaire ou si vous la contestez, le juge du tribunal de police est saisi. Le juge pourra décider d'une amende de 750 € maximum.

Le bien vivre ensemble, c'est aussi et surtout respecter son prochain.

CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE DU 11 NOVEMBRE



*A Sancoins, les enfants contribuent au
devoir de mémoire.*

INAUGURATION DE LA STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES - LE 22 JUIN 2022



Le coût final de l'opération est de 1 616 248,19 € HT.
L'aide financière est la suivante :
Subventions :
L'Etat avec la DETR: 200 000 € soit 12.45%
L'Agence de l'eau: 623 933,14 € soit 38.85%
Le Conseil départemental: 124 638,89 € soit 7.76%
Pour le reste à charge de la commune: 657 676,16 €;
nous avons contracté un emprunt sur 30 ans, calé sur
la durée de l'amortissement de la station.

Il s'agit d'un équipement peu visible pour la plupart de nos administrés mais ô combien indispensable pour notre commune. Cette manifestation permet de le faire découvrir non seulement aux personnes présentes mais également par la presse aux habitants de notre commune pour mettre en avant son importance dans la vie de tous les jours de nos concitoyens. Cette STEP comme nous l'appelons communément, apporte une réponse aux exigences écologiques et environnementales pour le respect des eaux traitées et rejetées dans le milieu naturel.

C'est un équipement qui aura aussi la vocation d'être un outil pédagogique pour sensibiliser les enfants de nos écoles au respect de notre environnement et à la protection de la nature, sujet ô combien d'actualité et à ne pas négliger pour les années qui viennent. Ceux qui connaissent les lieux se sont rendus compte que la nouvelle STEP a été construite à côté de l'ancienne, vieille de plus de 40 ans et qui a été détruite.

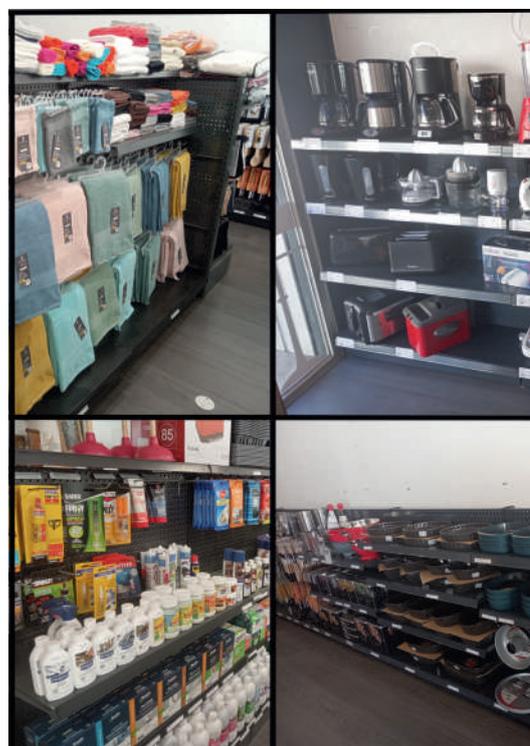
Elle était dans le collimateur de la police de l'eau et sa vétusté nous entraînait à faire de nombreuses modifications depuis des années pour la maintenir en fonctionnement et pour répondre aux normes environnementales. Nous avons pu néanmoins conserver ses lits de roseaux, ce qui nous a permis de diminuer d'autant le montant de l'investissement. Les travaux de construction démarrés en 2019 de la nouvelle station, perturbés par la crise sanitaire, ont duré 18 mois. La mise en service s'est faite en juillet 2020 en 2 temps : d'abord la filière eau puis le traitement des boues. C'est une réalisation importante écologiquement et financièrement pour notre commune même si elle passe inaperçue.

VIE ÉCONOMIQUE

DU CÔTÉ DES NOUVEAUX COMMERCES...

« **LOCCAZ** » : un magasin en pleine évolution.

Qu'on ne se méprenne pas : au 32, rue M. Lucas, l'enseigne du commerce de Mr Sébastien Doucenet ne rappelle plus que le lien « historique » avec son magasin d'Ainay-le Château car désormais 95 % des articles et produits proposés sont neufs ; la seconde main devrait d'ailleurs disparaître définitivement à court terme, après une petite année de présence sur les 200 m² de l'ex-friperie « Clémentine ». Alors, « occas » = bonne affaire et non plus occasion. Expérimenté par une carrière déjà longue tant dans le commerce de proximité que dans celui de la grande distribution, Mr DOUCENET se tourne ici vers le domaine des « Equipements du bien et de la personne ». On trouvera donc en neuf une gamme élargie de produits électroménagers (avec SAV performant), art de la table, linge de table et de maison, droguerie, hygiène, jouets etc... et bientôt chaussures, habillement et petit mobilier. Le magasin est depuis la fin de l'été ouvert du mardi au vendredi de 9H à 19H ainsi que le samedi matin. On note avec plaisir que certains des produits proposés avaient disparu de l'offre en centre-bourg et les possibilités de livraison gratuite peuvent être un plus pour une clientèle peu mobile. Et souhaitons en même temps que ce secteur excentré de la rue M. Lucas retrouve un peu de son animation commerciale.



Transmissions entre générations

Ces derniers mois ont vu plusieurs commerces depuis longtemps implantés changer de mains pour cause de départs vers une retraite attendue et bien méritée.

Ainsi au terme de plus de trente ans de présence, Mr et Mme GAUDECHOUX ont pu transmettre au 1^{er} juillet la boulangerie-pâtisserie de la rue M. Lucas à la **famille ZÉTRINI**, d'origine Tunisienne (bien implantée par ailleurs dans ce même secteur, en Ile-de-France. C'est donc par goût pour le milieu provincial que deux parents associés ont porté leur choix sur Sancoins . Avec leurs cinq salariés, ils continuent de proposer la même gamme de produits que leurs prédécesseurs, tout en développant l'activité sandwicherie, les pains spéciaux ainsi qu'un secteur pâtisseries orientales. Les horaires d'ouverture ont été un peu élargis puisque, hormis le jeudi, jour de fermeture hebdomadaire, le magasin reste ouvert, y compris le dimanche, de 6h15 à 20h30.



"A la boulangerie Zétrini"



EUROREPAR
CAR SERVICE

Route de Saint-Pierre, le Garage Daluzeau est devenu au 1^{er} septembre « **ADS / AUTOMOBILE DONZE SANCOINNAIS / EUROREPAR** » Après seize années passées au garage Tierce (et trois à Nérondes) Mr DONZE n'est donc pas un inconnu pour les Sancoinnais. Originaire de La Guerche, formé à la carrosserie Pavier, il reprend exactement l'activité de son prédécesseur tandis qu'un collaborateur salarié se charge des secteurs mécanique et entretien courant. L'accueil et les tâches administratives sont le domaine de son épouse (et maman de deux jeunes enfants). Au cours de l'année à venir s'ajoutera la vente de véhicules d'occasion. L'entreprise reste franchisée « Eurorepar » (filiale du groupe PSA mais multimarques), ce qui permet, entre autres, de garantir un approvisionnement de qualité et à tarifs plus accessibles en pièces de rechange.



« **OPTICIENS ET VISIONNAIRES** » : c'est la nouvelle enseigne indépendante, au 8 rue F. Duruisseau, qui désigne désormais le magasin de Mme Françoise MINARD (« Optic 2000 ») partie en retraite, après une décennie d'activité. La clientèle y est accueillie par Aurélien Jaffuel, qui depuis neuf ans travaillait...à quelques pas de là, chez ses désormais ex-collègues de Label Optic. On y retrouvera aussi Laury avec ses cinq ans d'ancienneté, et au printemps prochain viendra s'ajouter, depuis Decize, Mme Oriane Marie GRABOWIECKI. L'abandon de la franchise, qui supprime certaines contraintes, n'empêche en rien, pour la clientèle, les conventionnements déjà en place avec les principales mutuelles de santé.



UNE BOUTEILLE À LA MER...

Parus de décembre 1972 à février 1989, les 44 numéros au format inchangé de « Sancoins information », le bulletin municipal de cette période, constituent aujourd'hui et avec le recul, une source de

documentation intéressante pour qui veut se replonger un peu dans l'histoire récente de la commune. A l'initiative de Mme Caldi, ils ont été ainsi intégralement reproduits, reliés et offerts à la mairie sous forme d'un épais volume. Il pourrait en être de même pour les numéros du mandat 1995/2001, bien qu'ils soient aujourd'hui localement introuvables pour la plupart. Si certains de nos compatriotes en ont conservé, ne

**Rectificatif:
Chez Zhou
Restauration
asiatique
9 place Beurrière
18600 Sancoins
Tèl. 06 66 71 88 79**

serait-ce que quelques exemplaires, merci par avance de bien vouloir nous les confier temporairement pour reprographie (et avant restitution). A noter que, bien que de formats plus disparates et de parutions moins régulières, les numéros des années 2002 à 2014 ont, eux aussi, leur intérêt...

VIE ÉCONOMIQUE

LES RUES DE L'AUBOIS ET DES OISELETS AINSI QUE LA RUE DE L'INDUSTRIE ONT FAIT PEAU NEUVE

Commencés en 2021, les travaux des rues de l'Aubois et des Oiselets réalisés par l'entreprise Colas de Bourges s'étaient arrêtés pendant la période hivernale. Ils ont pu reprendre au printemps avec le remplacement d'une centaine de mètres linéaires de canalisation d'eaux usées qui était endommagées. Pour ces travaux d'assainissement d'un montant de 47 967.22€ TTC et 2 370.00€ TTC de Maîtrise d'œuvre, une demande de subvention avait été déposée au titre de la DETR mais elle ne nous a pas été accordée.

La réfection des rues a continué jusqu'en juillet avec la pose de bordures de trottoirs, un revêtement en gravillons sur les trottoirs, la réalisation d'enrobé et de 2 plateaux ralentisseurs avec une limitation de vitesse à 30km/h pour le plateau situé à l'intersection avec la rue du Val d'Aubois et une zone partagée à 20km/h pour le ralentisseur situé en haut de la rue de l'Aubois.

Pour les riverains de l'impasse des Oiselets un gravillonnage bicouche a été mis en œuvre pour 13 560.76€ TTC. De plus, au vu du contexte économique mondial, un surcôt pour augmentation des matières premières a été versé à l'entreprise COLAS, soit un

LE PRIX DU TICKET DE CANTINE RESTE INCHANGÉ

Le prix des tickets est réévalué chaque rentrée scolaire. Après décision du Conseil Départemental, la hausse (5%) qui a lieu cette année sera prise en charge par la commune.



montant total des travaux de 221 201.66€ TTC et 11 190.00€ TTC pour la maîtrise d'œuvre assurée par MD Concept.

Rue de l'Industrie :

Cette rue très fréquentée de part la présence de la maison de santé et des services techniques présentait de nombreux désordres au niveau des trottoirs et de la chaussée.

C'est pourquoi elle avait été choisie par le conseil municipal dans le cadre du marché remporté par l'entreprise COLAS pour être entièrement refaite.

Les contraintes n'étaient pas minces car il fallait maintenir en permanence l'accès à la maison de santé et nous étions tributaires des travaux de renouvellement de la conduite d'eau potable par le syndicat d'AEP (Adduction d'eau potable) de la Vallée de Germigny pour commencer nos travaux.

Malgré cela, la pose de bordures de trottoirs avec un accès pour les personnes à mobilité réduite a pu être réalisée devant la maison de santé.

Le quai de déchargement situé devant les ateliers des services techniques a été comblé pour créer une douzaine de places de stationnement. Les trottoirs et la rue ont pu être recouverts en enrobé pour un coût de travaux de 150 309.82€ TTC et pour la partie maîtrise d'oeuvre 7 560.00€ TTC.

Les travaux de voirie ont été subventionnés au titre de la Dotation d'Équipement des territoires ruraux pour un montant total de 135 635€.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB INTERGYM

Jeudi 24 novembre, à 18h30, le club Intergym de Sancoins, présidé par Véronique DE LA ROCHEFOUCAULD, a tenu son assemblée générale à la Douma de Sancoins en présence de Laurent ROUGELIN, adjoint à la municipalité, chargé des Associations. Le club propose 4 séances de gymnastique par semaine: le lundi matin (gym plurielle) et le jeudi après-midi (gym posturale puis gym plurielle) au Dojo municipal et le mardi après-midi (gym douce) à la salle des fêtes de Mornay



sur Allier. Intergym compte 60 adhérents pour la rentrée 2022 (contre 53 l'an passé) et a organisé une marche en faveur du Téléthon le 5 novembre à Givardon : grâce aux 70 participants, les dons ont été de 445€. La Présidente a remercié tous les participants, la municipalité, les deux nouvelles entrantes dans le Conseil d'administration et a souhaité à tous une belle année sportive...en espérant que les effectifs continuent d'augmenter. La séance s'est clôturée autour du verre de l'amitié et de bonnes gourmandises à partager.



FORUM DES ASSOCIATIONS

Coordonné par la Mairie de Sancoins avant les grandes vacances, attendu par beaucoup après des mois et des mois de crise sanitaire très perturbante, le forum des associations (sportives, de loisirs et culturelles) a pu rassembler plus de vingt-cinq associations locales implantées sur le territoire de la Communauté des Trois Provinces. Bien visiblement installées en plein air sur la place du Champ de foire, avec une météo par chance bienveillante, elles ont pu de 10h à 18h se faire mieux connaître, voire tout simplement découvrir pour certaines. Une collaboration

efficace entre le comité des fêtes, le club des cibistes, les services administratifs et techniques de la ville a permis une organisation satisfaisante de la manifestation qui peut toujours se trouver améliorée à l'avenir et dont la périodicité restera à définir. Le nombre et le dynamisme des clubs demeurent des atouts importants pour notre vie sociale.



JOYEUX ANNIVERSAIRE



L'ovale Club de Sancoins a soufflé ses 50 bougies d'existence le samedi 25 juin en présence de plus de 400 personnes.

Cette journée a été l'occasion de fêter et de remercier chaleureusement "nos anciens" qui ont créé le club le 15 mai 1972. Au stade "Christian BIDABE", fondateur du club qui nous a malheureusement quitté au début de cette année. Les supporters, joueurs, enfants de l'école de rugby ainsi que les membres du club ont également célébré le quatrième bouclier régional de 2^{ème} série remporté un mois plus tôt.

La journée qui s'était ouverte par un tournoi amical de Touch' rugby s'est conclu en toute convivialité autour d'un repas.

1ER RAID NATURE SANCOINNAIS : DES CANOËS SUR LE CANAL DE BERRY...

Le 3 juillet dernier a eu lieu le 1er RAID NATURE à Sancoins. Dans une ambiance conviviale et avec un soleil radieux, c'est plus de 80 participants (40 équipes de 2 et 1 individuelle) qui ont pu enchaîner 1km de canoë sur le canal de Berry, 11km de VTT et 7km de course à pied à travers la campagne sancoinnaise. Face au succès rencontré lors de cette 1ère édition, rendez vous est déjà donné aux sportifs pour le 2ème RAID fin juin 2023 sur une formule identique en duo et élargi en individuel.

1er Duo Féminin : GABRYSIAK Nathalie et LANTIER Sidonie

1er Duo Mixte : BAILLEUL Maïka et CLAVAUD Sylvain

1er Duo Masculins : ENOUF Stéphane et ARROU Didier

1ère Individuelle Féminine : PICQ Claire



L'ÉTOILE SPORTIVE DE SANCOINS EST CENTENAIRE !

Le 10 septembre 2022 l'étoile sportive de Sancoins a soufflé ses 100 bougies.

De nombreuses animations sont prévues sur cette saison : l'arbre de Noël pour nos jeunes licenciés, une soirée dansante tartiflette, des rifles, et pour notre école de football une sortie en car sera organisée pour aller voir un match de ligue 1.

Aussi, nous donnons rendez-vous le samedi 24 juin 2023 à tous les anciens joueurs, dirigeants, sympathisants et à toutes personnes désireuses de participer à nos animations et de faire la fête avec nous.

VIE ASSOCIATIVE

DU CÔTÉ DU COMITÉ...

Cette année, le comité des fêtes a renoué avec ses manifestations traditionnelles qui avaient manqué pendant 2 ans, avec quelques nouveautés très appréciées par le public :

- En Mars, le carnaval : même avec une température hivernale, le public a répondu présent.
- En Juin : fête patronale et retour de la fête foraine avec le 1^{er} diner concert animé par Sylvain.
- En Juillet : l'indétrônable fête du canal avec sa brocante sous le soleil et le mercredi 13 un bal qui s'est déroulé dans la bonne humeur place du marché.
- En Septembre : un grand succès pour notre soirée moules frites.
- En Décembre : une nouveauté : vente de vin chaud le mercredi 7 sur le marché dont les bénéfices ont été reversés au Téléthon.

L'arbre de Noël des écoles avec un spectacle de magie pour le bonheur des enfants.

Pour occuper les mois sans manifestation, le public a pu compter sur les concours de belote ainsi que les rifles.



Toutes les informations des clubs et associations sont disponibles sur le site de la mairie: www.sancoins.fr

Rubriques Tourisme & Vie associative / Associations

VIE CULTURELLE

PATRIMOINE ET EXPOSITIONS AU CENTRE ARTISTIQUE

Les curieux qui ont franchi la porte du Centre artistique Jean Baffier n'ont pas manqué depuis la réouverture précoce début mars, résultat sans aucun doute, de l'intérêt suscité par la succession d'expositions temporaires consacrées à des Sancoinnais. A commencer par Edmond Mézerette, cofondateur du musée, disparu en 1963, artiste aux multiples talents, loin d'être totalement oublié, dont beaucoup d'œuvres conservées localement ont pu être rassemblées et accrochées avec soin par Daniel Just et Nathalie Martin, pour plus de 170 visiteurs. Ont suivi en avril les photos de Eva Blaskova, artiste d'origine Tchèque de La Châtre (120 visites) En mai, une véritable rétrospective consacrée aux réalisations de Martine Just De Coster, bien connue des Sancoinnais a permis, avec plus de 400 visites au total, de découvrir pour la toute première fois l'artiste passionnée, prolifique, fidèle de l'Ecole Municipale d'Art de St. Amand,

curieuse de toutes les techniques et matières. En tant que salle communale, le nouveau centre artistique se devait d'accueillir (juin), sous forme de photos et d'objets décoratifs, une exposition de travaux de nos anciens, les résidents de l'Ehpad du Pré Ras d'eau, réalisés à l'automne 2021 sous les conseils avisés de leur animateur William Sureaud ; le vernissage a donné lieu à un beau moment de convivialité.

Après le retour attendu du 34^{ème} salon d'arts annuel proposé par l'association Samepat (Centre Oscar Méténier, du 24 juin au 4 juillet), toujours autant apprécié, d'autres accrochages ont suivi qui eux aussi ont trouvé leur public : prolongation de l'exposition Martine Just, exposition rétrospective des œuvres de Mme Françoise Werly (15 juillet / 3 août) à l'occasion de laquelle son fils Richard, journaliste, chroniqueur et écrivain, a pu venir en conférence-dédicace présenter son dernier ouvrage, « La France contre elle-même ». En août et septembre Serge Lucas a pu faire apprécier tout son talent avec ses vues à la plume et

encre de chine et son fils Julien avec ses portraits. Puis Patrick Lille est venu présenter ses sanguines et une sélection de ses sculptures métalliques. A cette occasion, le cap des 1500 visites ayant été largement franchi, Mme et Mr Léguille, amateurs avertis et fidèles des expositions ont été symboliquement proclamés et honorés « 1500^{èmes} visiteurs de la saison ». Pour clore celle-ci, à compter du 23 Novembre, Jean- Luc Gautier, notre photographe local, présente son travail sur « Les muses légendaires en pays de Tronçais », sur des textes de son épouse, Maryline.



"Edmond Mézerette, Port fluvial"

On ne peut donc que se réjouir de cette fréquentation, d'autant qu'elle procure une visibilité accrue des œuvres de notre sculpteur Berrichon, dont la collection vient par ailleurs de s'enrichir cette année d'une très belle pièce en marbre acquise dans le midi : un buste de paysanne, « L'Angèle », commande (1887) d'un notable de...Véreaux ! . Beau retour au pays pour cette œuvre que Baffier avait justement sous-titré : « Souvenir du Berry ».

Rappelons enfin que l'on peut toujours visiter à la demande et en toute saison (par Rendez-vous quelques jours à l'avance, au **02.48.76.29.96** ou **centrejeanbaffier@laposte.fr**).

Les horaires d'ouverture habituels lors de la période des expositions temporaires restent les suivantes : mercredi et samedi de 10h à midi et de 16h à 18h, vendredi 16h à 18h ; et dimanche matin, 10h - midi.



<https://www.instagram.com/centreartistiquejeanbaffier/>



<https://www.facebook.com/cagibi1>

CONCERTS BISTROT CULTURE

Pour la troisième année consécutive, l'équipe du café-concert d'Ainay-le-Château, le Bistrot Culture, est venue à Sancoins proposer des soirées familiales et festives les 03 et 10 septembre derniers.

D'abord près du Brazza avec une soirée tout en rythme avec les Americans Do It Better, groupe de reprises funk de Creuse et ensuite sur la place de l'église avec Laurent Riverbank qui de Mamie Blue à Alain Souchon a su faire chanter ses chansons préférées au public.

Le Bistrot Culture est un lieu atypique pour découvrir toute l'année, au travers d'une programmation éclectique toute sorte de musiques et embelli toutes les soirées d'été sur le Pays de Tronçais et ses environs La municipalité de Sancoins offre la possibilité, chaque année, en partenariat avec les commerçants bistrotiers, de vous donner deux belles soirées avec des artistes de qualité.

ECOLE MATERNELLE GEORGES DUFAUD

Lors du conseil d'école du 18 octobre, Mme Griot, la directrice de l'école maternelle Georges Dufaud, a inauguré le label éco-école 2022 reçu pour le travail effectué autour du thème des déchets, en présence de Mme Dragan, adjointe au Maire, les enseignantes et les représentants de parents d'élèves. Les élèves ont été sensibilisés sur la protection de la nature en ramassant les déchets, en apprenant à les trier et à les réduire à l'école. Lors de la fête de l'école, les enfants ont mis en spectacle tout ce qu'ils avaient appris afin de le restituer aux familles, et les différentes actions étaient affichées à l'école. En 2020, l'école avait reçu la labellisation sur le thème de l'alimentation. Cette année, le thème retenu pour la demande de la labellisation est la santé et le

VIE CULTURELLE

CÉRÉMONIE DE REMISE DES PRIX DU CONCOURS DES MAISONS FLEURIES



Voici le palmarès:

Catégorie Balcons/Terrasses visibles de la rue

1er prix: Mme Marien Belleret Marie Solange

Catégorie Jardins visibles de la rue

1er prix: M et Mme Bodnar

2ème prix ex aequo: Mme Faure Aurélie

2ème prix ex aequo: Mme Clowez Brigitte

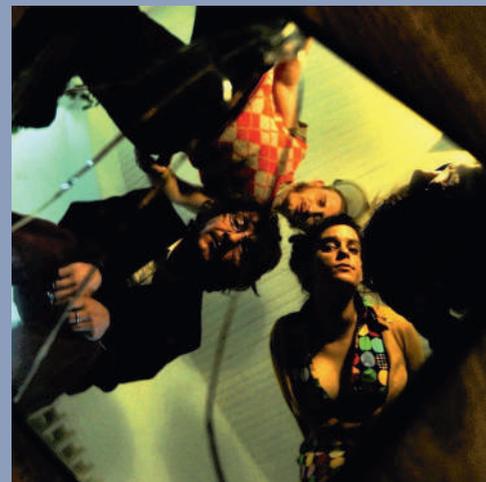
3ème prix: Mme Demarest Marie Christine

Catégorie Jardins et Parc paysagers visibles de la rue

1er prix: Mme Auroux Isabelle

Catégorie Commerces, établissement recevant du public

1er prix: La petite auberge Mme Glawdys Auroux



Do It Better

VIE SCOLAIRE

bien-être. D'autres projets sont également prévus : la construction d'un poulailler et une classe découverte pour les Grandes Sections.



COLLÈGE MARGUERITE AUDOUX



Rentrée 2023 180 élèves (encore une année en légère hausse) avec 8 divisions 2 par niveaux. Au niveau des personnels, nous accueillons deux nouveaux collègues en mathématiques en renfort de l'équipe déjà en place et suite à la création d'un poste de physique chimie, un nouveau collègue.

Le collège a bénéficié de nombreux travaux 2020-2021 isolation, confort thermique et 2021-2022 poursuite des travaux d'isolation avec une réfection de la façade, mise aux normes d'accessibilité et construction d'un

ÉCOLE PRIVÉE SAINT JOSEPH



Une aire de jeux à l'école.

Après d'important travaux de réaménagement pour sécuriser l'entrée de l'école et améliorer son accessibilité, place est faite à l'installation d'une aire de jeux ainsi qu'à la création de nouveaux massifs de fleurs pour la plus grande joie de chacun! En effet, tandis que les enfants pourront désormais apprécier les différents modules ludiques qu'offre la structure pendant la récréation, les abeilles installées dans la ruche de l'école auront à loisir de goûter les différents parterres mellifères et aromatiques plantés par les petits jardiniers en herbe. L'année s'annonce savoureuse!

nouvel espace, foyer pour les élèves qui devrait pouvoir ouvrir ses portes en décembre. Les travaux se poursuivent avec le réaménagement de trois espaces en salles flexibles (un espace dédié à la communication, un espace dédié aux travaux de groupe et un espace dédié à la culture ainsi qu'un prolongement vers l'extérieur. Ses travaux s'effectuent dans le cadre des territoires numériques éducatifs, en prenant appui sur l'expérimentation ARCHICLASSE visant à faire participer la communauté à la réflexion. Ainsi enseignants, élèves et personnels ont pu ensemble définir les besoins.

Toutes ces évolutions sont conduites dans le cadre de notre projet d'établissement dont un des axes prioritaires est l'engagement des élèves dans leur travail personnel. C'est aussi dans ce sens que des pistes de réflexions sont engagés avec les acteurs du pass'âge pour collaborer dans l'accompagnement des élèves dans leurs devoirs.

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE HUGUES LAPAIRE

Pour la deuxième année consécutive, l'école s'est vue remettre une mention académique, et est donc reconnue engagée pour le développement durable pour ses actions menées sur les déchets.

Ces actions visaient notamment à diminuer la quantité de déchets produits à l'école : emballages, papier... et à découvrir et encourager la valorisation de certains déchets : papier, cartouches d'encre...

Ces actions, tout comme celles liées à l'alimentation les années précédentes seront poursuivies cette année. Tandis que d'autres seront initiées en lien avec le thème de la santé.



28 janvier 2022: Visite à l'école élémentaire de Mme Nathalie Elimas secrétaire d'état en charge de l'éducation prioritaire.

Enrichissement du parcours culturel des élèves :

Flamenco :



Les classes de CE1 ont pu profiter d'un Projet Flamenco porté par la Ligue de l'Enseignement, dans le cadre de la

convention " Passerelle des arts " établie avec la Mairie de Sancoins. C'est avec grand enthousiasme qu'ils ont bénéficié d'ateliers chant, danse et palmas encadrés par 3 artistes : Cécile Evrot, chanteuse, Manuel Delgado, guitariste flamenco et Aurelia Vidal, danseuse flamenco et castagnettes.

Initiation à la MAO :

Les élèves de la classe de CM2 ont pratiqué tout au long de l'année scolaire, des ateliers de Musique Assistée par Ordinateur (MAO) encadrés par l'animatrice Vanessa Delage. Ils se sont également perfectionnés en rythmique, ont découvert différents styles musicaux et acquis le lexique élémentaire leur permettant de décrire la musique. Ils ont produit collectivement différents morceaux, en planifiant et en se partageant les différentes tâches. Tous ces morceaux ont finalement été gravés sur un double CD. Ils sont ainsi devenus musiciens, même si pour la plupart d'entre eux, ils n'avaient aucune connaissance musicale au départ du projet.



HAUSSE DU PRIX DE L'ÉNERGIE ET SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : NOS TRÈS CHÈRES FACTURES



Jusqu'au 31 décembre 2022 la municipalité a bénéficié de tarifs de fourniture de gaz et d'électricité très avantageux. Les contrats arrivés à échéance, un seul fournisseur d'énergie a répondu aux appels

d'offres pour la fourniture de gaz et d'électricité : Total Energies, et ce pour une durée d'une année seulement.

A compter du 1er janvier 2023 les tarifs pratiqués engendrent une augmentation estimée de 450 000€ sur notre budget de fonctionnement.

C'est pourquoi toutes les économies sont les bienvenues : les décorations de Noël ont été réduites et s'éteindront début janvier, certains bâtiments communaux peu occupés sont mis en hors gel, des programmateurs vont être installés dans les bâtiments qui n'en ont pas. D'autres travaux pourraient être envisagés pour réaliser de nouvelles économies d'énergie, si notre budget nous le permet...

A savoir : pour permettre une extinction partielle de l'éclairage public de 23h à 5h30 des travaux de câblage et dans certaines armoires électriques sont nécessaires. Un devis du SDE 18 de 12 644€ HT qui pourra intervenir en janvier va réduire la facture



CCAS

Le Centre Communal d'Action Social de Sancoins est heureux de pouvoir organiser à nouveau son repas municipal des Aînés prévu le jeudi 15 décembre, préparé par le traiteur Reboul et animé par l'orchestre Duchesne afin de finir cette année sur une note festive. De plus pour les personnes ne pouvant pas assister au repas (et à partir de 80 ans seulement), un colis leur est attribué. Le tout sur inscription à France Service.

Les Membres du CCAS de Sancoins souhaitent à tous les administrés une bonne et heureuse année 2023.



AGENTS DE LA COMMUNE: ENTRE RETRAITÉS ET MÉDAILLÉS...



DÉPARTS À LA RETRAITE:

Martine ELIE, Bernard JOIGNAUD et Christian JOIGNAUD

REMISE DE MEDAILLES:

Katia UBLET : Médaille échelon ARGENT (20 années de service)

Christophe BOCQUET : Médaille échelon ARGENT (20 années de service)

Madeleine GUILLAIN : Médaille échelon ARGENT (20 années de service)

Isabelle LAVIGNON : la Médaille échelon VERMEIL (30 années de service)

Joël ANDRE : la Médaille échelon VERMEIL (30 années de service)

Marc PAILLET : la Médaille échelon VERMEIL (30 années de service)

d'environ 40 000€ par an. A noter : la facture pour l'éclairage public pour l'année 2023 est estimée à 120 000€ alors qu'elle s'élevait à 19 428.49 € l'an passé. Tarif gaz prix au KW année 2023 = 0.15006 EUR le KW Exemple d'estimation de la consommation de gaz (abonnement compris) pour la maison des associations : 18 463.82 EUR TTC pour l'année 2023. Tarif électricité au KW année 2023 pour les bâtiments avec des compteurs de moins de 36 KW = heures creuses : 0.1875 EUR heures pleines: 0.6383 EUR Exemple de consommation électrique pour la maison des associations : 5754.17 TTC (abonnement compris) Une liste des bâtiments avec leurs consommations respectives a été établie, des mesures sont prises pour les plus énergivores. Les économies sont l'affaire de tous, un courrier a d'ores et déjà été adressé à toutes les associations pour leur demander de devenir des acteurs de la réduction de la consommation d'énergie.

Vive les Mariés !

**MEIGNIN Jessica &
DURANTON Damien**
le 28 mai 2022



**BOUFFARON Sarah
& JAMET Cyril**
le 19 mars 2022



**MICAULT Veronique &
PREKOVICS Béla**
le 23 juillet 2022



**ROUSSELET Delphine &
LEMOIGNE Nicolas**
le 23 juillet 2022

Agenda 2023

Janvier

Vendredi 6: Collecte de Sang organisée par l'Association Don de Sang Bénévole de Sancoins et Environs au Centre Oscar Méténier

Du Mardi 24 au Vendredi 27: Plateau radio - Bulle Jeunesse au Centre Oscar Méténier

Dimanche 29: Rifles organisés par l'Association Judo Club Sancoins au Centre Oscar Méténier

Février

Dimanche 12: Rifles organisés par l'Amicale des Ecoles Publiques des Sancoins au Centre Oscar Méténier

Samedi 26: Rifles organisés par l'Association l'étoile Sportive de Sancoins – Football au Centre Oscar Méténier

Mars

Vendredi 3: Collecte de sang organisée par l'association le Don de Sang Bénévole de Sancoins et Environs au Centre Oscar Méténier

Samedi 4: Représentation théâtrale organisée par Tac'On'Art au Centre Oscar Méténier

Dimanche 5: Rifles organisés par l'Association pour le Don de Sang Bénévole de Sancoins et Environs au Centre Oscar Méténier

Vendredi 24: Spectacle humoriste à 20h30 organisé par l'Association le Don de Sang Bénévole de Sancoins et Environs au Centre Oscar Méténier

Avril

Dimanche 9: Rifles organisés par le Comité des Fêtes de Sancoins au Centre Oscar Méténier

Mai

Vendredi 5: Collecte de sang organisée par l'association le Don de Sang Bénévole de Sancoins et Environs au Centre Oscar Méténier

Dimanche 7: Brocante organisée par l'Association des parents des écoles publiques de Sancoins

Samedi 13: Gala organisé par l'Association Judo Club Sancoins au Centre Oscar Méténier

Judi 18: Rifles organisés par l'étoile Sportive de Sancoins – Football au Centre Oscar Méténier

Samedi 20: Journée de la Parentalité organisée par les Services de la CDC des 3 Provinces

Juin

Samedi 3: Spectacle organisé par Evi'Danse au Centre Oscar Méténier

Samedi 10: Rifles organisés par l'Association Judo Club Sancoins au Centre Oscar Méténier

Dimanche 11: Fête patronale – Brocante organisée par le Comité des fêtes de Sancoins

Concert l'après-midi organisé par l'Union musicale de Sancoins

Samedi 17: Election de la Reine du Canton au Centre Oscar Méténier

Samedi 24: 100 ans du Foot au Stade F. Duruisseau

Du mardi 27 juin au lundi 3 juillet: Exposition d'Art co-organisée par Samepat / Tac'On'Art au Centre Jean Baffier